



GRIP-Pharma
Groupe Romand de l'Industrie Pharmaceutique
M. René Jenny, Président
M. Dr. Sergio Mantelli, Vice-président
Rte. du Jura 37 B; CP 160
1701 Fribourg

Date Berne, le 23 janvier 2025

Votre référence

Notre référence

611.EFK-D-0AFE3401/17

HTA-Gingko // Votre lettre du 14 janvier 2025

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre courrier du 14 janvier 2025 concernant le processus d'évaluation des technologies de la santé (« Health technology assessments » – HTA) relatif au produit Gingko. Votre courrier a retenu toute notre attention.

Le processus d'évaluation des technologies de la santé relatif au Gingko est en cours à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le Contrôle fédéral des finances (CDF) ne peut donc pas prendre position sur cette procédure spécifique. Il appartient à l'OFSP ou au Secrétariat général du Département fédéral de l'Intérieur, en tant qu'instance supérieure, de fournir les renseignements nécessaires.

Les procédures HTA conduites par l'OFSP ont fait l'objet d'un premier audit du CDF en 2019 (CDF-19084), puis d'un audit de suivi de la mise en œuvre des recommandations en 2024 (CDF-24618). En outre, le CDF a examiné en 2022 et 2023 le processus d'autorisation et de remboursement des médicaments chez Swissmedic et à l'OFSP (CDF-22606). Les rapports de ces audits sont publiés sur le site internet du CDF.

Ces audits n'ont pas permis au CDF de constater que les procédures de l'OFSP et de Swissmedic constituaient des doublons.

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES

Le directeur

Pascal Stirnimann

Copie :

- Office fédéral de la santé publique, Anne Lévy, Directrice
- Swissmedic, Raimund Bruhin, Directeur
- Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CN), Barbara Gysi, Présidente
- Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CE), Damian Müller, Président